

Programme et inscription des **Vacances de toussaint**

ALSH 3/11 ans de Bubry – **du 27 /10/2025 au 31/10/2025**

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence



Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 13 Octobre

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Lundi 27 Octobre	Présence	Mardi 28 Octobre	Présence	Mercredi 29 Octobre	Présence
Matin	Prépare ton goûter Activité manuelle « Monstres splash » 6/11 ans Fresque musicale 3/6 ans	☐	Départ 9h30 TRIO...S Mathieu au milieu Groupe de 8 enfants de 5/7 ans Grille musicale 6/11 ans Fabrication de maracas 3/6 ans	☐	Grand jeu « Dédale musical » 6/11 ans Création de fantômes 3/6 ans	☐
Repas	Cantine	☐	Cantine	☐	Cantine	☐
Après-midi	Les cerceaux musicaux Ramassage de châtaignes dans les bois 3/11 ans	☐	Fabrication de carte à gratter 6/11 ans Motricité « Le jeu de l'escargot » 3/6 ans	☐	Jeux à la Médiathèque 3/11 ans	☐
	Jeudi 30 Octobre	Présence	Vendredi 31 Octobre			
Matin	Départ 9h Pressage de pommes à l'écomusée de Brech 5/11 ans Ateliers d'Halloween 3/5 ans	☐	Fête d'Halloween à Quistinic 3/11 ans			
Repas	Cantine	☐	Pique-nique			
Après-midi	La chasse d'Halloween 3/6 ans Pochoirs artistiques 6/11 ans	☐	Fête d'Halloween à Quistinic 3/11 ans			

Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2025
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

